

Réf: Dossier 311647

Avis de constitution

SOCIETE « AJEM SARL »

Siège Bingerville, en face de l'école primaire
Blanchon, Lot 15 Ilot 10 Section AM, Parcelle 18., Lot 15,
Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 16 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AJEM SARL »

Objet : Fournitures, Immobilier., Activité agricole,
Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, en face de l'école primaire
Blanchon, Lot 15 Ilot 10 Section AM, Parcelle 18., Lot 15,
Ilot 10

Dirigeant(s) Mme AKOSSO AKOSSOBIE MARIE JOCELYNE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04696 du 13/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27985/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

